

BPJEPS **SPÉCIALITÉ** **ÉDUCATEUR SPORTIF** **MENTION ACTIVITÉS** **AQUATIQUES** **& DE LA NATATION**

FORMATION PAR APPRENTISSAGE
(jeunes de moins de 31 ans)

INFORMATIONS BRÈVES

Formule: Formation en alternance sur 12 mois

Rythme d'alternance: 2 jours par semaine et semaines bloquées durant les vacances scolaires

Volume horaire: 637 h en centre de formation

Dates: Du 4 septembre 2017 au 24 août 2018

Lieu: CREPS de Strasbourg, antenne de Mulhouse

ORGANISATION

Organisme de formation délégué:
CREPS de Strasbourg

Responsable de la formation: Sébastien MARI

Tests de sélection: 29 juin 2017

(Candidats pris par les épreuves du baccalauréat, contacter D. Westrich 03 89 59 30 98)

Frais de tests: 50,00 €

CONDITIONS D'INSCRIPTION

NIVEAU PRÉ-REQUIS MINIMUM

→ Être titulaire du BNSSA et de sa révision si besoin.

→ Être titulaire du PSE1 et le cas échéant de l'attestation de formation continue 2017 du PSE1.

→ Produire un certificat médical spécifique (voir le dossier d'inscription).

NIVEAU ATTENDU PAR LE CREPS

Tests techniques:

→ Validation des exigences minimales avant de pouvoir se présenter à la suite de la sélection: 800 mètres nage libre réalisé en moins de 15 minutes (dispense du test technique possible: cf. annexe VI de l'arrêté du 21 juin 2016).

→ Expérience d'encadrement et de pratique personnelle dans le secteur des activités aquatiques.

ÉPREUVES TESTS DE SÉLECTION

Épreuves écrites:

→ Questions à réponses courtes:

10 questions de culture générale sportive, de connaissances spécifiques des disciplines sportives, de l'environnement sportif et des principes de l'animation.

→ Question d'actualité:

À partir d'un thème d'actualité sportive, le candidat apporte une réponse, une réflexion cohérente, à la question posée. On attend que le candidat prenne position et défende ses idées à l'aide de quelques arguments et exemples.

Cet exercice est composé d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.

Entretien:

→ Entretien ayant pour support un dossier de motivation exposant les expériences de pratique sportive personnelle et d'intervention pédagogique.

FORMATION

OBJECTIFS

→ Animer, encadrer et promouvoir les activités aquatiques pour tout public, dans une perspective de découverte, d'initiation aux premiers apprentissages.

→ Assurer la sécurité, porter assistance.

→ Participer à la gestion et au fonctionnement de la structure, contribuer à l'organisation des activités.

CONTENUS

→ Modules de formation relatifs à la conduite de projets pédagogiques et de projets d'animation (méthodologie de projet, connaissances technico-pédagogiques des activités aquatiques supports, connaissances des différents publics).

→ Module de formation secourisme et au sauvetage.

→ Modules de formation concernant la participation à la vie, l'organisation et à la gestion de la structure (gestion, communication écrite et utilisation de l'outil informatique).

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Réunions d'information:

→ Au CREPS de Strasbourg, les jeudi 6 avril et 4 mai 2017 à 18 h 00

→ Au Centre Sportif Régional Alsace (Mulhouse), mardi 4 avril et 2 mai 2017 à 18 h 00

Retrait des dossiers: à partir du 30 mars 2017

Clôture dépôt dossier: 29 mai 2017

Dossier à retirer sur place ou sur le site du CREPS: www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr